



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
et de la mer de l'Hérault
Délégation à la mer et au littoral

PARTICIPATION DU PUBLIC

sur le projet de remembrement des lotissements conchylicoles en mer de Sète-Marseillan et des Aresquiers et sur la modification du schéma des structures des exploitations de cultures marines du département de l'Hérault

du 17 juin 2024 au 8 juillet 2024

Articles L123-19-1 à L123-19-7 du code de l'environnement

Il est ouvert, du 17 juin au 8 juillet 2024, une consultation du public sur le projet de remembrement des filières en mer et de modification du schéma des structures des autorisations d'exploitation de cultures marines du département de l'Hérault.

L'ensemble des documents constitutifs de ce projet sont consultables :

- sur le site <https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Cultures-marines>,

- au bureau de l'unité cultures marines et littoral de la Délégation à la mer et au littoral de Sète (4 rue Hoche - BP472 -34207 Sète cedex) sur rendez-vous en contactant le 04 34 46 63 28 ou le 04 34 46 63 29.

Toute observation concernant ce projet pourra être adressée par mail à l'adresse ddtm-dml-cml@herault.gouv.fr ou par courrier à la délégation à la mer et au littoral de Sète entre le 17 juin et le 8 juillet 2024.

*Pour le Préfet et par délégation
P/ Le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault
Le chef de service mer et littoral*


David Ranfaing